

Easy Gasket

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom de produit : Easy Gasket
Numéro de produit : 01.1407.0000

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

1.2.1. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES

Utilisation de la substance / du mélange : Easy Gasket est un produit d'étanchéité de très haute qualité et très facile à utiliser, pour remplacer ou renforcer toutes sortes de joints ou garnitures d'étanchéité standards sur une voiture, un camion, un bateau, une moto, etc. par exemple au niveau de la boîte de vitesses, des arbres d'entraînement, des arbres de transmission, du carter inférieur ou du couvercle de dynamo, d'allumage ou d'embrayage.

1.2.2. UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Aucune information disponible

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PCS Innotec International NV
 Schans 4
 BE - 2480 Dessel
 T.: +32 (0) 14 32 60 01
 F.: +32 (0) 14 32 60 12
 environment@PCS-innotec.com

Distributeur:
 CENTRE ADMINISTRATIF DE LA LYS (C A L) SARL
 77, rue des frères lumières (BP 40007)
 ZAC Maurice Schumann
 FR - 59560 Comines
 T.:+33 (03) 202 892 70
 F.:+33 (03) 200 346 18
 info@innotec-france.com

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

- ORFILA +33 1 45 42 59 59

- 24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais)
 BIG : +32 (0) 14 58 45 45

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

CLASSIFICATION SELON LES DIRECTIVES 67/548/CEE OU 1999/45/CE

Non classé

EFFETS NÉFASTES PHYSICOCHIMIQUES, POUR LA SANTÉ HUMAINE ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune information disponible

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

ÉTIQUETAGE SELON LES DIRECTIVES 67/546/CEE OU 1999/45/CE

Phrases supplémentaires : Récipient sous pression.
 À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
 Ne pas percer ou brûler après usage.
 Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
 En cas de ventilation insuffisante, formation possible de mélange vapeur-air explosif.

2.3. AUTRES DANGERS

Aucune information disponible

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. SUBSTANCE

Non applicable

3.2. MÉLANGE

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la Directive 67/548/CEE
Triacetoxyméthylsilane	(Numéro CAS) 4253-34-3 (Numéro EINECS / ELINCS) 224-221-9	1 - 5	C; R34 R14
Octaméthylcyclotétrasiloxane	(Numéro CAS) 556-67-2 (Numéro EINECS / ELINCS) 209-136-7 (Numéro index) 014-018-00-1	1 - 5	Cat.Repr.3; R62 R53

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)
Triacetoxyméthylsilane	(Numéro CAS) 4253-34-3 (Numéro EINECS / ELINCS) 224-221-9	1 - 5	Skin Corr. 1B, H314
Octaméthylcyclotétrasiloxane	(Numéro CAS) 556-67-2 (Numéro EINECS / ELINCS) 209-136-7 (Numéro index) 014-018-00-1	1 - 5	Repr. 2, H361f Aquatic Chronic 4, H413

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R, H et EUH susmentionnées.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Contact avec la peau	: En cas de développement de symptômes: rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.
Contact avec les yeux	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Ingestion	: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Aucune information disponible

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Aucune information disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. mousse résistant aux alcools. Poudre sèche.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Danger d'incendie : Produits de décomposition dangereux.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Mesures générales : Porter des vêtements de protection appropriés.

6.1.1. POUR LES NON-SECOURISTES

Équipement de protection : Se référer aux mesures de protection énumérées sous les sections 7 et 8.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers un endroit sûr.

6.1.2. POUR LES SECOURISTES

Équipement de protection : Porter un équipement de protection individuel (voir section 8).

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

- Procédés de nettoyage** : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Ce produit et son emballage doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.
- Autres informations** : Assurer une ventilation adéquate.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Produit stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées dans la section 7. Voir section 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir section 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

- Dangers supplémentaires lors du traitement** : Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler après usage.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Mesures d'hygiène** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

- Conditions de stockage** : Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Ne pas fumer.
- Mesure(s) d'ordre technique** : Sol imperméable formant cuvette de rétention. Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Prescriptions particulières concernant l'emballage** : Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Aucune information disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)		
France	VLE (mg/m ³)	Aucune donnée disponible
France	VLE (ppm)	Aucune donnée disponible
France	VME (mg/m ³)	Aucune donnée disponible
France	VME (ppm)	Aucune donnée disponible

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Equipement de protection individuelle

: Gants. Lunettes de sécurité.



Protection des mains

: Matériau de gant: Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Vu la composition multiple du produit, la durabilité des matériaux de gant ne peut être calculée avant et doit être testée avant la première utilisation. Nous obtenons de bons résultats avec: gants en caoutchouc nitrile. Temps de pénétration du matériau des gants: Le temps de pénétration des différents matériaux de gant en contact avec ce produit ne nous est pas connu. Eu égard à l'application, nous conseillons l'utilisation de gants jetables. Les gants doivent en tout cas être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou transpercement.

Protection oculaire

: En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection.

Protection de la peau

: Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique	: Liquide
Aspect	: Pâte.
Couleur	: Noir.
Odeur	: Caractéristique, vinaigre.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Point/intervalle de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point / intervalle d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammabilité	: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité gazeuse	: Aucune donnée disponible
Densité relative (eau = 1)	: 1,04
Solubilité	: Eau: Pas ou peu soluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible

Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. AUTRES INFORMATIONS

V.O.C. (V.O.S.) : 32,7 g/l

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. RÉACTIVITÉ

Aucune information disponible

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Aucune information disponible

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune information disponible

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Aucune information disponible

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Acide acétique.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	: Non classé
Irritation	: Non classé
Corrosivité	: Non classé
Sensibilisation	: Non classé
Toxicité à dose répétée	: Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Mutagénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. TOXICITÉ

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Aucune information disponible

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Aucune information disponible

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune information disponible

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

Aucune information disponible

12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Information(s) générale(s) : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Déchets / produits non utilisés : Éviter le rejet dans l'environnement. Dépôt avec les déchets ménagers n'est pas admis.

code EURAL : 08 04 09* - déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 04 - emballages métalliques

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA

14.1. NUMÉRO ONU

N° UN : 1950

N° UN (IATA) : 1950

14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

Proper Shipping Name : AÉROSOLS, asphyxiants
 Description document de transport : UN 1950 AÉROSOLS, asphyxiants, 2.2, (E)

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

Classe (ONU) : 2
 ICAO/IATA classe : 2
 Etiquettes de danger (ONU) : 2.2



Division (IATA) : 2.1

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

Non applicable

14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

14.6.1. TRANSPORT PAR VOIE TERRESTRE

Code de classification (ONU) : 5A
 Disposition spéciale (ADR) : 190, 327, 344, 625
 Catégorie de transport (ADR) : 3

Code de restriction concernant les tunnels : E
 Quantités limitées (ADR) : 1L

14.6.2. TRANSPORT MARITIME

Numéro EmS : F-D,S-U

14.6.3. TRANSPORT AÉRIEN

Aucune information disponible

14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

15.1.1. RÉGLEMENTATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

Date de la première édition:
09/09/1997

Date de la dernière révision:
16/09/2013

Version:
12.1

V.O.C. (V.O.S.) : 32,7 g/l

15.1.2. RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

Aucune information disponible

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1B
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques
R14	Réagit violemment au contact de l'eau.
R34	Provoque des brûlures.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
C	Corrosif

Date de la première édition : 09/09/1997
Data de la révision précédente : 18/10/2012
Date de la dernière révision : 16/09/2013
Version : 12.1
Section(s) modifiée(s) par rapport à la version précédente : 7
Réalisé par : Sara Wuyts

Avis de non-responsabilité concernant REACH:

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont cohérentes avec celles du rapport de sécurité chimique (RSC), dans la mesure où celles-ci étaient disponibles au moment de la rédaction de la FDS (voir date de la dernière révision).

Avis de non-responsabilité:

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans la présente FDS se réfèrent exclusivement au produit désigné et peuvent ne pas s'appliquer si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Date de la première édition:
09/09/1997

Date de la dernière révision:
16/09/2013

Version:
12.1